



CULTURE, DOSSIER

La cité de la Musique Simone-Veil vous ouvre ses portes !

Le paysage culturel meldois s'enrichit une nouvelle fois avec l'inauguration d'un bâtiment d'exception : la Cité de la Musique Simone-Veil. Située à proximité du cinéma UGC Le Majestic, elle renforce le rôle de la place Henri IV comme pôle incontournable de loisirs et de culture.

Publié le 06 mars 2025

Ce projet ambitieux vise à faciliter l'accès à l'apprentissage musical pour tous, tout en proposant une programmation riche et diversifiée. Pour marquer cette grande ouverture, la Cité de la Musique Simone-Veil vous a accueilli le samedi 8 mars pour une journée riche en festivités !

La Cité de la Musique Simone-Veil en quelques chiffres :

- 3500 m² d'espace pour accueillir les élèves
- 1 auditorium de 303 places
- 1 salle d'orchestre de 320m²
- 3 salles de répétition de 140 à 160m²
- Capacité d'accueil de 1200 élèves
- 56 professeurs diplômés d'État
- Plus de 30 instruments enseignés
- 40 pratiques collectives instrumentales et/ou vocales disponibles

QU'EST-CE QUE LA CITÉ DE LA MUSIQUE SIMONE-VEIL ?

À l'origine, deux écoles de musique, le Conservatoire et l'Harmonie, coexistaient à travers plusieurs antennes réparties dans les communes de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Cependant, les locaux mis à disposition ne permettaient plus d'offrir des conditions optimales pour l'apprentissage et la pratique musicale des élèves. Après plusieurs années de réflexion, l'idée d'une fusion entre ces deux écoles a progressivement mûri. Grâce au soutien financier de la Région Île-de-France et du département de Seine-et-Marne, ce projet ambitieux a pu se concrétiser avec la création de la Cité de la Musique Simone-Veil. Cet équipement moderne et fonctionnel offre désormais aux musiciens du territoire un cadre idéal pour s'épanouir et perfectionner leur art.

UNE ARCHITECTURE HORS DU COMMUN

Le bâtiment a été conçu autour de l'ancienne Maison d'Arrêt afin de préserver son histoire et son caractère. Il conjugue ainsi avec élégance la modernité de l'extension et le cachet du patrimoine existant.

La Cité de la Musique Simone-Veil a été conçue pour offrir aux musiciens un cadre optimal. Elle dispose ainsi de 20 salles dédiées à la pratique instrumentale, 3 salles de répétition et une salle d'orchestre, toutes entièrement insonorisées afin de garantir des conditions d'apprentissage idéales. L'auditorium Philippe de Vitry est la pièce maîtresse de ce nouveau bâtiment. Il a été pensé comme une véritable « boîte à outils » culturelle et pédagogique grâce à sa scène modulable.

Cette particularité inédite permet d'accueillir une large diversité de spectacles et d'événements.

Véritable lieu de création et d'apprentissage, il accueillera à la fois des concerts d'élèves, de professeurs et de professionnels. Avec ses 303 places, l'auditorium offre une capacité remarquable pour un conservatoire de cette envergure, tout en garantissant une acoustique d'exception. Enfin, c'est une structure spacieuse, lumineuse et conviviale.

Au sein de la Cité de la Musique Simone-Veil, quatre patios verts ont été créés pour rendre l'espace agréable et plus de 1000 m² de toiture végétalisée complétés par 45 arbres plantés à proximité rendent le lieu verdoyant.

La Cité de la Musique, tout comme le réseau de lecture publique du Pays de Meaux est un vrai projet de territoire : elle va rayonner au-delà de Meaux, tant l'offre pédagogique est ambitieuse et ouverte à toutes les pratiques musicales.

Ce sera un lieu culturel majeur sur la Communauté d'agglomération pour permettre à chacun de s'initier à la musique, sous toutes ses formes.

UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE POUR CHAQUE ENVIE !

À la Cité de la Musique Simone-Veil, une large offre pédagogique permet à chacun, dès l'âge de 4 ans, de s'initier ou de se perfectionner selon ses envies et ambitions. Avec plus de 40 instruments et pratiques collectives enseignés, les élèves peuvent explorer un vaste répertoire allant de la musique classique aux musiques actuelles, au jazz et aux musiques urbaines. Les parcours proposés, conformes au Schéma National d'Orientation Pédagogique, s'adaptent aux besoins de chacun : diplômants ou non-diplômants, axés sur la pratique instrumentale ou plus théorique, flexible ou intensif. Ils s'adressent aussi bien aux jeunes enfants qu'aux adultes, sans limite d'âge.

Pour les élèves souhaitant intégrer la musique à leur quotidien scolaire, une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM), en partenariat avec le collège Henri-Dunant, permet d'inclure un enseignement musical approfondi directement dans leur emploi du temps.

UNE SAISON CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

La Cité de la Musique Simone-Veil se veut aussi un lieu d'expression artistique et de création. Ainsi, une programmation culturelle pour la saison 2025/2026 vous sera proposée, à destination des curieux et des amoureux de la musique, professionnels comme amateurs. Vous pourrez assister à des concerts, des ateliers-rencontres, des conférences, des masterclass, mais aussi des cours d'exception donnés par des professionnels de la musique reconnus dans leur domaine. Une occasion unique d'apprendre au contact d'un expert et d'obtenir des conseils personnalisés pour progresser.

En attendant, la Cité de la Musique Simone-Veil vous propose une programmation spéciale inauguration avec des grands noms de la musique.

Toutes les informations sur [la Cité de la Musique Simone-Veil](https://www.ville-meaux.fr/ma-ville-et-actualites/actualites/la-cite-de-la-musique-simone-veil-vous-ouvre-ses-portes/)



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux